

Assainissement.

Le maire de Crozon réagit

Propos recueillis

par Gwendal Hameury

Suite à la publication de l'article « Assainissement. Crozon en eaux troubles » (Le Télégramme du 5 juillet), son maire Daniel Moysan réagit. Il dément certains propos de l'agent territorial détaché à la Saur pour la gestion de la station d'épuration. Et tacle au passage les services de l'État.

Depuis son élection en 2008, Daniel Moysan investit un million d'euros par an dans l'assainissement



> Y a-t-il des délestages d'eaux usées à Crozon ?

Oui, mais nous ne sommes pas les seuls à le faire. Ça se fait partout, dès qu'il pleut beaucoup. Et le changement climatique fait qu'on doit de plus en plus souvent faire face à de très grosses pluies. Au cours de l'hiver 2015-2016, il est tombé chez nous 323 mm de pluie en deux mois quand la moyenne annuelle oscille entre 600 et 1.000 mm. La station de Lostmarc'h a une capacité de traitement de 4.000 m³ par jour. Si ce seuil est dépassé, elle se met en croix et ça engendre une indisponibilité de plusieurs jours. Dès lors, les eaux usées vont partout. Il nous faut donc délester avant. Mais on le fait dans des endroits éloignés qui ne sont pas fréquentés et où on ne risque pas de détériorer la nature. Pour éviter ça, la solution serait de mettre en place des bâches de retenue. On en a construit une pour protéger la plage de Morgat, où j'assure qu'il n'y a jamais eu de délestage. C'était inscrit dans l'arrêté préfectoral. Et ça nous a coûté 450.000 € !

> Vous dépensez beaucoup d'argent pour remettre le réseau d'assainissement aux normes. N'aurait-il pas fallu le faire avant ?

Je ne veux pas taper sur les équipes précédentes, ça ne m'intéresse pas. Elles ont fait ce qu'elles ont pu avec les moyens du bord. En ce qui me concerne, j'ai consacré un million d'euros

tous les ans à l'assainissement depuis mon élection en 2008. En 2010, j'ai modernisé la station pour 2,4 M€. Créée en 1974, elle n'a été mise en service qu'en 1984, à cause de procédures qui sont allées jusqu'au Conseil d'État.

Nous avons désormais un système membranaire qui fonctionne parfaitement bien. Quant aux tronçons les plus vétustes, j'ai investi 600.000 € en 2015 et 2016 pour les remplacer. Je ne peux pas aller plus vite.

> Ces travaux sont-ils financés sur fonds propres ?

Quand on a refait la station, j'ai demandé une aide au conseil général, qui m'a répondu qu'en tant que commune urbaine, nous aurions 0. Voilà. On a réglé les 2,4 M€ tout seuls, en empruntant. On a aussi élargi la desserte de Tal Ar Groas, soit 400 maisons : 2,4 M€, avec une petite aide du conseil régional, cette fois. C'est facile de venir nous dire « faites, faites, faites », mais à un moment, il faut aussi se demander d'où vient l'argent. C'est celui des Crozonnais et je l'optimise au maximum. Je veux bien faire encore davantage, mais alors qu'on me donne le pognon nécessaire.

> Avez-vous réalisé les travaux demandés dans la mise en demeure ?

Ils ont tous été faits ou sont en voie de l'être. Car l'étude hydraulique pose problème.

Je suis sûr qu'elle me donnera.

raison. Mais ses conclusions ne seront qu'approximatives car il n'a pas plu cet hiver. On m'a donc obligé à sortir 25.000 € pour, au bilan, ne pas en savoir plus que ce qu'on sait déjà. À savoir que sous terre, il y a des tuyaux qui datent de 1974. Il faut les remplacer ou les rechemiser quand ils sont encore à peu près en état, puis raccorder. Mais je suis bloqué sur ce point par la mise en demeure. Résultat : il y a deux promoteurs qui ont abandonné leurs projets à Crozon. Cet arrêté nous met des bâtons dans les roues.

> Que pensez-vous des normes que l'on vous oblige à respecter ?

C'est un scandale. Je ne comprends pas que l'État m'impose 100 E.Coli pour 100 ml d'eau quand la norme européenne est à 1.000. Souvent, je dépasse ce seuil. À 251 E.Coli, soit quatre fois moins que la norme européenne, j'ai le droit à une fiche de l'Agence de l'eau qui laisse à penser qu'on ne fait pas du bon travail. Or, depuis dix ans, nos eaux de baignade sont au top. Le problème c'est que tout ça ouvre le champ à des gens qui, pour des raisons x ou y, utilisent ce sujet à des fins personnelles. Ça va contre l'intérêt général. Personnellement, je maintiendrai le cap : donner à la commune les plus belles plages et la meilleure qualité d'eau de baignade. À Morgat, on ne patauge pas dans la m... Ceux qui l'affirment veulent la mort de la station. Je ne les laisserai pas faire.